



LETTRE D'INFORMATION N° 2

Mairie de Norroy le Veneur 22 Grand'Rue 57140 NORROY LE VENEUR

Tél : 03 87 51 34 30 - Fax : 03 87 51 21 87

mail : mairie.norroy.le.veneur@wibox.fr - site internet : www.norroyleveneur.fr

Horaires d'ouverture : lundi et mercredi : 8 h 30 -11 h 00 / mardi et jeudi : 16 h 00 - 19 h00

INFORMATIONS MUNICIPALES

Inscription école maternelle

Les inscriptions à l'école maternelle pour les enfants nés en 2013 auront lieu vendredi 22 avril 2016 de 15 heures 30 à 17 heures dans les locaux de l'école.

Veillez-vous munir du livret de famille, du bulletin d'inscription mairie et des photocopies des vaccinations.

En cas d'empêchement, veuillez contacter la directrice au 03.87.51.33.90 afin de convenir d'un rendez-vous.

Déjections canines... On persiste !!!!!

De nombreuses personnes se plaignent des déjections canines dans le village, sur les trottoirs, le long de la caserne des pompiers, dans la ruelle qui mène du parking à l'école...

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils doivent ramasser les déjections. Des poubelles sont à votre disposition dans chaque quartier.

Un simple geste civique qui n'est pas évident pour tous.

Le printemps arrive. A cette occasion, nous rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils motorisés sont susceptibles de causer des nuisances sonores pour le voisinage. Ils sont réglementés par arrêté municipal prescrivant la lutte contre les bruits de voisinage et ne peuvent donc être effectués **les jours ouvrables que de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00, les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.**

Appel à candidature - Activités périscolaires municipales

Dans le cadre des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) la municipalité recherche des personnes intéressées pour animer les activités périscolaires municipales pour l'année scolaire 2016-2017 à destination des enfants scolarisés dans les écoles de Norroy le Veneur. Il peut s'agir d'aide aux devoirs, d'animations en lien avec le développement durable et la citoyenneté, de bricolage, de langues étrangères, d'activités physiques ou artistiques ... Des outils éducatifs peuvent être mis à votre disposition. Ces animations ont lieu de 16h00 à 17h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Selon votre disponibilité, elles peuvent se faire sur un ou plusieurs trimestres.

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de contacter la mairie par mail ou par téléphone, les élus de la commission scolaire sont à votre disposition pour plus d'informations.

Des autocollants « Stop Pub » sont à votre disposition en Mairie

Planning du balayage des rues les 22 avril 2016 et 20 mai 2016
- ne pas stationner sur les trottoirs -

Bus des Aînés les 8 avril - 29 avril et 13 mai - 27 mai 2016

Attention jour férié lundi de Pâques : ramassage écobacs (jaune et bleu)
mercredi 30 mars 2016

ASSOCIATIONS

- Couarail le vendredi 1^{er} avril 2016
Swing minor Quartet - Jazz manouche et jazz classique
20 h 30 salle du Fournil.

- Concert samedi 23 avril 2016
La chorale Quarte Blanche fête ses 20 ans. Concert à l'église Saint Pierre de Norroy le Veneur à 20 h 30.

L'opération « une Rose un Espoir » au profit de la lutte contre le Cancer se déroulera le samedi 23 avril 2016. Les motards passeront dans notre commune.

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

du 14 mars 2016

Compte administratif 2015

Madame Roseline KLEIN BELLUCO, Adjointe aux finances a présenté le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Madame Nathalie ROUSSEAU, Maire, en voici la synthèse :

	DEPENSES	RECETTES	REPRISE DES RESULTATS	RESULTAT CUMULE
FONCTIONNEMENT	553 021,88 €	1 086 250,04 €	649 317,66 €	1 182 545,82 €
INVESTISSEMENT	105 700,27 €	313 772,45 €	1 028 671,56 €	1 236 743,74 €
TOTAL	658 722,15 €	1 400 022,49 €		2 419 289,56 €

Vote du Conseil Municipal : à l'unanimité

Compte de gestion 2015

Ce compte est établi par le Receveur (Trésorerie de Montigny les Metz). Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014,

Madame le Maire déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Vote du Conseil Municipal : à l'unanimité

Affectation de résultat

Après avoir voté le compte administratif 2015, Madame le Maire propose d'affecter le résultat comme suit :

Résultat d'exploitation	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou signe – (déficit)	+ 533 228,16 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du – ou +	+ 649 317,66 €
C Résultat à affecter = A+B (hors reste à réaliser) (si C'est négatif report du déficit ligne 002 ci-dessous)	= 1 182 545,82 €

E Soldes des restes à réaliser d'investissement N-1	- 1 944 140,29 €
besoin de financement	
excédent de financement au compte 1068	707 396,55 €
F Report en fonctionnement R	+ 475 149,27 €

Vote du Conseil Municipal : à l'unanimité

Convention MATEC – Rénovation Maison Duval

Comme nous vous l'avons indiqué dans notre campagne électorale, nous voudrions faire de la « Maison Duval », un lieu de rencontres et d'échanges au centre du village. Nous avons plusieurs projets, tels que la création d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles), d'une salle Intergénérationnelle, d'un marché semi couvert... Nous souhaitons solliciter l'agence MATEC (Moselle Agence Technique) en vue de nous assister pour une étude de faisabilité et de programmation et mettre en place le planning du projet de rénovation de la maison Duval.

Madame le Maire précise que la commune est adhérente depuis la création de l'Agence départementale MATEC.

Vote du Conseil Municipal : à l'unanimité

Nous serions bien sûr heureux de vous voir participer à ce projet en nous adressant vos idées.

Fête de la musique

Faites de la musique



Vous savez chanter, jouer d'un instrument de musique ?
Seul ou à plusieurs, jeunes ou moins jeunes, le temps d'une chanson ou
un peu plus longtemps, quel que soit le style musical,

**Venez participer à la Fête de la musique
Vendredi 17 juin 2016 à Norroy le Veneur
Salle Albert Bourson, en soirée.**

La municipalité de Norroy le Veneur souhaite revenir aux origines de
la Fête de la musique en vous donnant la possibilité de vous exprimer
et de faire partager vos talents. Pour cela, **complétez le coupon au
verso**, déposez le en mairie, ou communiquez les informations par mail
(mairie.norroy.le.veneur@wibox.fr) ou par téléphone (03 87 51 34 30).

Nous recherchons aussi des volontaires pour nous aider au niveau de
l'organisation (voir coupon au verso).

Merci de votre participation.

Fête de la musique le vendredi 17 juin 2016
Coupon réponse (date limite de réponse le vendredi 27 mai 2016)

Nom : Prénom :

Tél : mail :

Je souhaite participer à l'organisation de la Fête de la musique

Je souhaite chanter et/ou jouer de la musique (précisez l'activité que vous proposez) :

.....